



Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre et la période de six mois
clos le 30 septembre 2017



Compte rendu de la direction.....	1
Déclaration de responsabilité de la direction.....	11
États financiers intermédiaires résumés (non audités).....	12

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN
COMPTE RENDU DE LA DIRECTION
POUR LE TRIMESTRE ET LA PÉRIODE DE SIX MOIS CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

Le compte rendu de la direction présente les principales activités et initiatives ainsi que les risques et les résultats financiers importants de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2017. Ce compte rendu devrait être lu en parallèle avec les états financiers intermédiaires résumés non audités de l'ACSTA pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2017, qui ont été préparés conformément à l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34). Ce compte rendu devrait aussi être lu conjointement avec le Rapport annuel de 2017 de l'ACSTA et le Rapport financier trimestriel pour le trimestre clos le 30 juin 2017 de l'ACSTA. Les informations communiquées dans le présent rapport sont exprimées en milliers de dollars canadiens et sont à jour au 22 novembre 2017, sauf indication contraire.

Déclarations prospectives

Les lecteurs sont avisés que le présent rapport renferme un certain nombre d'informations et de déclarations prospectives. Ces dernières contiennent des données qui sont généralement déclarées comme étant anticipées, prévues ou projetées par l'ACSTA. Elles comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats et le rendement réels de l'ACSTA diffèrent de manière significative de tout résultat ou toute performance futurs exprimés ou sous-entendus dans les informations prospectives en question.

Caractère significatif

En vue de déterminer les informations qui doivent être présentées dans ce rapport, la direction applique le concept de caractère significatif comme guide pour la présentation. La direction estime que des informations sont significatives s'il est vraisemblable que leur omission ou une anomalie les concernant, appréciée par rapport aux circonstances particulières, puisse influencer sur les décisions économiques prises par les intervenants de l'ACSTA.

APERÇU DE L'ORGANISATION

L'ACSTA est une société d'État mandataire chargée de fournir un contrôle efficace et efficient des personnes – ainsi que des biens en leur possession ou sous leur contrôle, ou des effets personnels ou des bagages qu'elles confient à un transporteur aérien en vue de leur transport – qui ont accès, par des points de contrôle, à un aéronef ou à une zone réglementée désignée. L'ACSTA doit aussi veiller à ce que le niveau de contrôle soit uniforme partout au Canada et exécuter les autres fonctions liées à la sûreté du transport aérien que le ministre des Transports, sous réserve des modalités qu'il détermine, lui confère. L'ACSTA doit exercer ses responsabilités dans l'intérêt public et en tenant compte des intérêts des voyageurs. Sa mission est de protéger le public en assurant la sûreté des aspects critiques du système de transport aérien tels qu'ils sont désignés par le gouvernement du Canada.

Pour ce faire, l'ACSTA assure des services de contrôle dans les quatre secteurs suivants :

- le contrôle préembarquement (CPE) : le contrôle des passagers, de leurs bagages de cabine et de leurs effets personnels;

- le contrôle des bagages enregistrés (CBE);
- le contrôle des non-passagers (CNP) : le contrôle aléatoire des non-passagers qui accèdent aux zones réglementées, y compris le contrôle des véhicules qui pénètrent dans les zones réglementées des aérodromes aux aéroports qui présentent des risques plus élevés;
- le programme de carte d'identité pour les zones réglementées (CIZR) : la gestion du contrôle de l'accès aux zones réglementées de l'aéroport, au moyen de données biométriques.

En plus des activités prévues dans son mandat, l'ACSTA a conclu une entente avec Transports Canada (TC) afin d'effectuer le contrôle du fret dans les petits aéroports. Ce programme vise à assurer le contrôle de quantités limitées de fret durant les périodes creuses en utilisant la technologie et les ressources existantes.

Avec l'appui de TC, l'ACSTA a conclu une entente d'essai avec l'autorité aéroportuaire du Grand Toronto (GTAA) pour la prestation de services de contrôle supplémentaires, en vigueur depuis le 5 octobre 2014. L'ACSTA a également conclu une entente similaire avec l'autorité aéroportuaire de Vancouver (AAYVR) en vigueur depuis le 26 juin 2017. Ces ententes viendront à échéance le 31 mars 2018.

CONTEXTE OPÉRATIONNEL

La partie ci-après du rapport présente de l'information sur les changements importants qui sont survenus dans le contexte opérationnel de l'organisation depuis le 30 juin 2017.

CROISSANCE DU NOMBRE DE PASSAGERS ET HEURES DE CONTRÔLE

Selon les statistiques produites par le Système de sûreté des cartes d'embarquement de l'ACSTA, le nombre de personnes contrôlées au Canada a augmenté de 5,1 % au cours du trimestre clos le 30 septembre 2017 par rapport à la période correspondante de 2016, ce qui a entraîné une hausse des heures de contrôle requises. Les taux de facturation des fournisseurs de services de contrôle continueront également d'augmenter pendant toute la période des ententes de services de contrôle aux aéroports, ce qui intensifie les pressions sur le budget des heures de contrôle de l'ACSTA.

De plus, les fonds additionnels que l'ACSTA a reçus à l'origine pour assurer le CNP dans le cadre du programme de CNP amélioré ont pris fin le 31 mars 2017. Le budget de 2017 a fourni des fonds additionnels pour un an pour que l'ACSTA puisse continuer de fournir le programme de CNP amélioré pour 2017-2018 et d'assurer la continuité du niveau de service où 85 % des passagers sont contrôlés en 15 minutes ou moins au CPE. L'ACSTA collabore avec TC à l'élaboration d'une stratégie à long terme efficace du point de vue opérationnel pour le financement à prévoir au regard des augmentations non financées du nombre de passagers et des taux de facturation des fournisseurs de services de contrôle, et pour le programme de CNP.

PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Le 18 septembre 2017, le gouverneur en conseil, sur recommandation du ministre des Transports, a nommé Madame Marguerite Nadeau au poste de présidente du Conseil d'administration de l'ACSTA pour un mandat de cinq ans. Vous trouverez plus d'information au sujet de Mme Nadeau sur le site Web de l'ACSTA (<http://www.acsta.gc.ca/profils>). Le 2 novembre 2017, le vice-président, Services généraux, et secrétaire de la société a quitté l'organisation. Le processus de dotation de ce poste est enclenché. Enfin, un processus de sélection visant à remplacer les administrateurs dont le mandat est expiré ou qui expirera dans les prochains mois est en cours. En vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le mandat des administrateurs se prolonge jusqu'à la nomination de leurs remplaçants.

CHANGEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Exemption aux points de CNP-aéronef

Le 18 juillet 2017, l'ACSTA a été dispensée de contrôler les non-passagers qui accèdent aux aéronefs à destination des États-Unis dans les aéroports où un programme de CNP amélioré est en place.

Mesures de sûreté accrues de la TSA (Transportation Security Administration)

Dans le cadre des nouveaux règlements de TC, l'ACSTA a mis en place des mesures de sûreté accrues pour se conformer aux exigences de la TSA applicables aux vols à destination des États-Unis en date du 19 juillet 2017. Ces mesures visent à contrôler tous les appareils électroniques dont la taille dépasse celle d'un téléphone cellulaire ou d'un téléphone intelligent pour les passagers qui franchissent tous les points de contrôle des aéroports de classe I et des sept plus grands aéroports de classe II. Elles pourraient inclure une fouille secondaire.

En substance, ces règlements signifient que les passagers continueront d'être sélectionnés au hasard pour un contrôle supplémentaire, qui comporte maintenant le contrôle des appareils électroniques. Les passagers sont invités à retirer l'appareil de l'étui avant le contrôle afin de faciliter l'opération de contrôle. Les appareils électroniques qui ne peuvent pas être retirés de leur étui ou mis en marche au moment demandé lors du contrôle amélioré ne seront pas permis au-delà du point de contrôle.

L'ACSTA a assumé les coûts engendrés à ce jour par la mise en œuvre de ces mesures accrues, en partie en réaffectant des fonds du CNP au CPE grâce à l'exemption aux points de CNP-aéronef présentée plus haut.

RISQUES ET INCERTITUDES

Aucun changement important n'a été apporté au profil de risque de l'organisation tel qu'il a été communiqué précédemment dans le *Rapport annuel 2017* pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2017. Malgré la nomination de la nouvelle présidente du conseil d'administration, le niveau du risque de gouvernance lié à la période de direction intérimaire aux échelons supérieurs n'a pas changé.

ANALYSE DES RÉSULTATS FINANCIERS

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

La présente partie du rapport décrit les écarts importants constatés à l'état intermédiaire résumé du résultat global pour les trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2016 et 2017.

Points saillants financiers – État intermédiaire résumé du résultat global (en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre				Périodes de six mois closes les 30 septembre			
	2017		2016		2017		2016	
	(non audités)	(non audités)	Écart en \$	Écart en %	(non audités)	(non audités)	Écart en \$	Écart en %
Charges¹								
Services de contrôle et autres coûts connexes	136 962 \$	125 741 \$	11 221 \$	8,9 %	269 790 \$	247 046 \$	22 744 \$	9,2 %
Exploitation et entretien du matériel	8 860	10 098	(1 238)	(12,3 %)	18 305	20 256	(1 951)	(9,6 %)
Soutien des programmes et services généraux	19 713	19 281	432	2,2 %	40 321	39 082	1 239	3,2 %
Amortissement	14 442	12 445	1 997	16,0 %	28 421	25 624	2 797	10,9 %
Total des charges	179 977	167 565	12 412	7,4 %	356 837	332 008	24 829	7,5 %
Autres charges	1 490	2 270	(780)	(34,4 %)	2 153	2 241	(88)	(3,9 %)
Performance financière avant les revenus et le financement public	181 467	169 835	11 632	6,8 %	358 990	334 249	24 741	7,4 %
Revenus	3 975	1 130	2 845	251,8 %	7 509	2 379	5 130	215,6 %
Financement public								
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation	159 942	152 405	7 537	4,9 %	317 134	299 517	17 617	5,9 %
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations	15 236	14 446	790	5,5 %	29 419	27 617	1 802	6,5 %
Total du financement public	175 178	166 851	8 327	5,0 %	346 553	327 134	19 419	5,9 %
Performance financière	(2 314)\$	(1 854)\$	(460)\$	(24,8 %)	(4 928)\$	(4 736)\$	(192)\$	(4,1 %)
Autres éléments du résultat global	19 293	4 971	14 322	288,1 %	8 354	(12 093)	20 447	169,1 %
Résultat global total	16 979 \$	3 117 \$	13 862 \$	444,7 %	3 426 \$	(16 829)\$	20 255 \$	120,4 %

¹ Les charges d'exploitation sont présentées par activité de programme dans l'état intermédiaire résumé du résultat global, alors qu'elles sont présentées par type de charge dans le tableau ci-dessus, conformément à la note complémentaire 10 des états financiers intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2017.

Services de contrôle et autres coûts connexes

Les charges relatives aux services de contrôle et autres coûts connexes ont augmenté de 11 221 \$ (8,9 %) et de 22 744 \$ (9,2 %), pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2017, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2016. Ces augmentations sont principalement attribuables à l'achat d'heures de contrôle supplémentaires au coût total de 6 885 \$ et de 13 779 \$, jumelé aux augmentations annuelles du taux de facturation des fournisseurs de services de contrôle de 4 167 \$ et 8 037 \$ respectivement pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2017.

Les augmentations du nombre d'heures de contrôle achetées pour le trimestre et la période de six mois sont principalement attribuables aux exigences de contrôle supplémentaires pour répondre à la hausse du nombre de passagers, aux changements des besoins opérationnels à certains aéroports et aux mesures de sûreté accrues entrées en vigueur le 19 juillet 2017. Les augmentations sont également dues à des heures de contrôle supplémentaires additionnelles relatives aux ententes d'essai avec la GTAA et la AAYVR ainsi qu'aux autres exigences de contrôle à l'appui du programme de CNP amélioré, alors que la construction d'installations permanentes pour la fouille de véhicules est terminée dans certains aéroports. Ces augmentations sont en partie compensées par l'exemption aux points de CNP-aéronef qui est entrée en vigueur le 18 juillet 2017.

Exploitation et entretien du matériel

Les coûts d'exploitation et d'entretien du matériel ont diminué de 1 238 \$ (12,3 %) et de 1 951 \$ (9,6 %) pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2017, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2016. Les baisses s'expliquent principalement par la diminution des coûts d'entretien attribuable au remplacement du matériel de SDE par du nouveau matériel assorti d'une garantie de base, en conformité avec le programme de gestion du cycle de vie des immobilisations, et à la réduction des besoins en matière de formation pour les fournisseurs d'entretien du matériel afin de soutenir le déploiement constant de nouveau matériel de SDE.

Soutien des programmes et services généraux

Les coûts de soutien des programmes et des services généraux ont augmenté de 432 \$ (2,2 %) et de 1 239 \$ (3,2 %), pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2017, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2016. Les hausses sont dues principalement à l'achat de services professionnels pour les initiatives liées à la révision de la gouvernance de l'ACSTA. L'augmentation pour la période de six mois close le 30 septembre 2017 est également attribuable à la contrepassation dans l'exercice précédent d'un montant au titre des taxes à la consommation de 744 \$.

Amortissement

L'amortissement a augmenté de 1 997 \$ (16,0 %) et de 2 797 \$ (10,9 %), pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2017, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2016. Les hausses sont dues principalement aux nouveaux déploiements du concept ACSTA Plus et aux déploiements du matériel de CBE dans le cadre du programme de gestion du cycle de vie. Les hausses sont partiellement compensées par le vieux matériel de CBE devenant complètement amorti. Elles sont également compensées par les fluctuations de la durée de vie utile estimée pour le matériel visé par le programme de gestion du cycle de vie du matériel de CBE.

Autres charges

Les autres charges ont diminué de 780 \$ (34,4 %) et de 88 \$ (3,9 %), pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2017, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2016. Ces diminutions sont principalement attribuables à la perte de valeur d'immobilisations, enregistrée dans l'exercice précédent, relative au matériel de contrôle qui ne répondait plus aux normes de TC. Ces diminutions sont en partie compensées par la perte nette de l'exercice sur la juste valeur d'instruments financiers dérivés en raison de l'appréciation du dollar canadien vis-à-vis de la devise américaine et la radiation des immobilisations mises hors service pour laisser place au nouveau matériel déployé.

Revenus

Les revenus ont augmenté de 2 845 \$ (251,8 %) et de 5 130 \$ (215,6 %), pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2017, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2016. Les augmentations sont principalement attribuables à l'achat d'un nombre plus élevé d'heures de contrôle supplémentaires au montant de 2 664 \$ et de 4 138 \$ respectivement en raison des ententes d'essai de la GTAA et de l'AAYVR. L'augmentation pour la période de six mois close le 30 septembre 2017 est aussi due à un crédit fournisseur sans effet sur la trésorerie de 762 \$ qui a été reçu au cours du premier trimestre de l'exercice.

Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation

Le montant des crédits parlementaires pour les charges d'exploitation a augmenté de 7 537 \$ (4,9 %) et de 17 617 \$ (5,9 %), pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2017, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2016. Ces augmentations sont principalement attribuables à la hausse des charges au titre des services de contrôle et des autres coûts connexes qui a été partiellement compensée par la baisse des charges au titre de l'exploitation et de l'entretien du matériel, mentionnée précédemment.

Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations

L'amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations a augmenté de 790 \$ (5,5 %) et de 1 802 \$ (6,5 %), pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2017, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2016. Ces augmentations sont principalement attribuables à l'amortissement accru et aux radiations d'immobilisations corporelles, partiellement compensées par les diminutions de la dépréciation des immobilisations corporelles, décrites précédemment.

Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global comprennent les réévaluations trimestrielles sans effet sur la trésorerie découlant des modifications aux hypothèses actuarielles et du rendement des actifs des régimes de retraite.

Les autres éléments du résultat global pour le trimestre clos le 30 septembre 2017 s'établissaient à 19 293 \$ en raison d'un gain de réévaluation de 23 421 \$ du passif au titre des prestations définies découlant d'une hausse du taux d'actualisation de 50 points de base depuis le 30 juin 2017. Ce gain a été partiellement compensé par une perte de réévaluation de 4 128 \$ attribuable à un taux de rendement réel des actifs des régimes inférieur au taux initialement posé comme hypothèse par l'ACSTA. Les autres éléments du résultat global de 4 971 \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2016 s'expliquent par un gain de réévaluation découlant d'un taux de rendement réel des actifs des régimes supérieur au taux initialement utilisé dans les hypothèses de l'ACSTA.

Les autres éléments du résultat global de 8 354 \$ pour la période de six mois close le 30 septembre 2017 sont attribuables à un gain de réévaluation de 11 326 \$ du passif au titre des prestations définies découlant d'une augmentation du taux d'actualisation de 25 points de base depuis le 31 mars 2017, partiellement compensé par une perte de réévaluation de 2 972 \$ résultant d'un taux de rendement réel des actifs des régimes inférieur à celui utilisé par l'ACSTA dans ses hypothèses. Les autres éléments du résultat global de -12 093 \$ pour la période de six mois close le 30 septembre 2016 sont attribuables à une perte de réévaluation de 24 197 \$ du passif au titre des prestations définies découlant d'une diminution du taux d'actualisation de 50 points de base entre le 31 mars 2016 et le 30 septembre 2016. Cette perte a été partiellement compensée par un gain de réévaluation de 12 104 \$ résultant d'un taux de rendement réel des actifs des régimes supérieur à celui utilisé par l'ACSTA dans ses hypothèses.

Pour plus de renseignements, se reporter à la note complémentaire 9 des états financiers intermédiaires résumés.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

La présente section décrit les principaux écarts observés à l'état intermédiaire résumé de la situation financière au 30 septembre 2017 comparativement au 31 mars 2017.

Points saillants financiers – État intermédiaire				
résumé de la situation financière	30 septembre	31 mars		
(en milliers de dollars canadiens)	2017	2017		
	(non audités)	(audités)	Écart en \$	Écart en %
Actifs courants	132 485 \$	152 005 \$	(19 520) \$	(12,8%)
Actifs non courants	434 002	428 458	5 544	1,3 %
Total des actifs	566 487 \$	580 463 \$	(13 976) \$	(2,4%)
Passifs courants	133 212 \$	150 796 \$	(17 584) \$	(11,7%)
Passifs non courants	435 056	434 874	182	0,0 %
Total des passifs	568 268 \$	585 670 \$	(17 402) \$	(3,0%)

Actifs

Les actifs courants ont diminué de 19 520 \$ (12,8 %) principalement pour les raisons suivantes :

- une diminution de 45 355 \$ des clients et autres débiteurs principalement attribuable à une diminution de 43 163 \$ des crédits parlementaires à recevoir et une diminution de 4 004 \$ des taxes à recouvrer, partiellement compensée par une augmentation des montants à recevoir pour les services de contrôle supplémentaires de 1 769 \$;
- une diminution de 1 413 \$ des stocks principalement attribuable à une utilisation de 1 369 \$ au titre des stocks d'uniformes et de CIZR;
- une diminution de 1 255 \$ des charges payées d'avance attribuable à l'amortissement des primes annuelles d'assurance et des services annuels d'entretien et de soutien;
- une augmentation de 28 777 \$ de la trésorerie principalement attribuable à l'écart dans le montant des crédits reçus du gouvernement du Canada et au moment où les montants à payer aux fournisseurs de biens et services sont versés.

Les actifs non courants ont augmenté de 5 544 \$ (1,3 %) principalement pour les raisons suivantes :

- une augmentation de 4 580 \$ des avantages du personnel. L'actif au titre des avantages du personnel comprend le régime de retraite enregistré de l'ACSTA et le régime de retraite supplémentaire, qui se trouvent tous deux en situation d'actif net. L'augmentation est principalement attribuable à un gain de réévaluation de 9 826 \$ du passif au titre des prestations définies découlant d'une hausse du taux d'actualisation de 25 points de base depuis le 31 mars 2017. Cette augmentation a été partiellement compensée par un rendement réel des actifs des régimes inférieur de 2 972 \$ au rendement prévu selon les hypothèses de l'ACSTA et le coût des prestations définies excédant de 2 274 \$ les cotisations;
- une augmentation de 1 021 \$ des immobilisations corporelles et incorporelles principalement attribuable à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles d'une valeur de 30 505 \$, qui a été partiellement compensée par un amortissement de 28 421 \$.

Passifs

Les passifs courants ont diminué de 17 584 \$ (11,7 %) principalement pour les raisons suivantes :

- une diminution de 15 824 \$ des fournisseurs et autres crédateurs en raison du moment où les décaissements ont été effectués en lien avec les obligations non réglées auprès des fournisseurs;
- une diminution de 2 668 \$ du financement public différé lié aux charges d'exploitation due à une diminution du solde des stocks et des charges payées d'avance;
- une augmentation de 908 \$ du passif courant au titre des instruments financiers dérivés en raison de l'appréciation du dollar canadien vis-à-vis de la devise américaine.

Il n'y a pas eu d'écart significatif dans les passifs non courants.

PERFORMANCE FINANCIÈRE PAR RAPPORT AU PLAN D'ENTREPRISE

Le *Résumé du plan d'entreprise de 2017-2018 à 2021-2022* de l'ACSTA n'avait pas encore été déposé au Parlement pour approbation au moment de publier le présent rapport. Tant que le résumé du plan ne sera pas déposé au Parlement et rendu public, l'ACSTA ne sera pas en mesure de présenter une analyse des écarts significatifs entre ses résultats financiers et ceux prévus dans son *Résumé du plan d'entreprise de 2017-2018 à 2021-2022*.

RAPPORT SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES

Les activités de l'ACSTA sont financées principalement grâce aux crédits parlementaires versés par le gouvernement du Canada. Le tableau ci-après permet donc d'effectuer un rapprochement de la performance financière comptabilisée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) et des crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges d'exploitation selon la méthode de comptabilité d'exercice dite « de caisse modifiée » :

Rapprochement de la performance financière et des crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges d'exploitation (en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les		Périodes de six mois closes les	
	30 septembre		30 septembre	
	2017 (non audités)	2016 (non audités)	2017 (non audités)	2016 (non audités)
Performance financière avant les revenus et le financement public	181 467 \$	169 835 \$	358 990 \$	334 249 \$
Revenus	(3 975)	(1 130)	(7 509)	(2 379)
Performance financière avant le financement public	177 492	168 705	351 481	331 870
Charges sans effet sur la trésorerie				
Amortissement	(14 442)	(12 445)	(28 421)	(25 624)
Charges au titre des avantages du personnel ¹	(1 665)	(1 986)	(3 519)	(3 909)
Radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles (Perte) gain non monétaire sur conversion de devise reconnue en performance financière	(783)	(10)	(932)	(17)
Frais relatifs aux employés à payer ²	(84)	-	39	-
Frais relatifs aux employés à payer ²	(65)	75	(1 125)	(940)
Perte sur sorties d'immobilisations corporelles	(15)	(75)	(72)	(75)
Charges au titre des pièces de rechange provenant des immobilisations ³	(15)	-	(31)	(3)
Perte de valeur d'immobilisations corporelles	-	(1 934)	-	(1 934)
Avantages incitatifs à la location différés reconnus dans la performance financière ⁴	80	75	161	149
Crédits non monétaires de fournisseurs	30	-	792	-
Variation de la juste valeur des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	(591)	-	(1 239)	-
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation	159 942 \$	152 405 \$	317 134 \$	299 517 \$
Autres éléments affectant le financement				
Variation nette des charges payées d'avance et des stocks ⁵	(1 481)	(1 745)	(2 668)	(3 612)
Total des crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges d'exploitation	158 461 \$	150 660 \$	314 466 \$	295 905 \$

¹ Les avantages du personnel sont comptabilisés dans l'état intermédiaire résumé du résultat global conformément aux IFRS. L'élément de rapprochement susmentionné représente la différence entre les versements en espèces au titre des avantages du personnel et la charge comptable selon les IFRS.

² Les frais relatifs aux employés à payer sont des ajustements comptables qui se composent des sommes engagées au titre de la rémunération variable et des indemnités de vacances utilisées et constituées au 30 septembre 2017. Ces frais sont comptabilisés selon la comptabilité de caisse modifiée seulement à la fin de l'exercice, ce qui donne lieu à un élément de rapprochement lors des périodes intermédiaires.

³ Les charges au titre des pièces de rechange provenant des immobilisations se composent d'éléments qui ont été financés grâce à des crédits parlementaires liés aux dépenses en immobilisations au cours des exercices antérieurs, mais qui ont été utilisés et passés en charges comme pièces de rechange au cours de l'exercice considéré, ce qui donne lieu à un élément de rapprochement.

⁴ Les avantages incitatifs à la location différés constituent un ajustement comptable sans effet sur la trésorerie qui sert à comptabiliser les avantages découlant des contrats de location dont les modalités sont favorables, y compris les réductions significatives du loyer, l'utilisation gratuite de parties communes et les améliorations locatives fournies sans frais. Les frais de location sont financés avec les crédits au fur et à mesure des décaissements, ce qui donne lieu à un élément de rapprochement.

⁵ Les charges payées d'avance et les stocks sont passés en charges au fur et à mesure qu'un avantage lié à l'actif est obtenu. Ils sont financés au moyen des crédits parlementaires au moment où les achats sont faits, ce qui donne lieu à un élément de rapprochement.

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Le tableau ci-après résume le rapprochement des crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations et des acquisitions d'immobilisations présentées selon les IFRS :

Rapprochement des acquisitions d'immobilisations et des crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations (en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de six mois closes les 30 septembre	
	2017 (non audités)	2016 (non audités)	2017 (non audités)	2016 (non audités)
Matériel lié aux systèmes de détection d'explosifs	11 041 \$	29 531 \$	29 698 \$	46 707 \$
Matériel non lié aux systèmes de détection d'explosifs	417	1 205	807	2 761
Total des acquisitions d'immobilisations	11 458 \$	30 736 \$	30 505 \$	49 468 \$
Acquisitions non monétaires provenant des crédits de fournisseurs	(30)	-	(792)	-
(Perte) gain non monétaire sur conversion de devise relié aux acquisitions d'immobilisations	1	-	(81)	-
Produits de la sortie d'immobilisations ¹	-	(3)	(28)	(3)
Total des crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations	11 429 \$	30 733 \$	29 604 \$	49 465 \$

¹ Les produits de la sortie d'immobilisations incluent des produits non monétaires reçus sous forme de notes de crédit de fournisseurs.

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers intermédiaires résumés conformément à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* et à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers intermédiaires résumés exempts d'anomalies significatives. La direction est également chargée de veiller à ce que toutes les autres informations présentées dans le présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec celles contenues dans les états financiers intermédiaires résumés.

À notre connaissance, les présents états financiers intermédiaires résumés non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats des opérations et des flux de trésorerie de l'ACSTA aux dates de clôture présentées dans les états financiers intermédiaires résumés et pour les périodes closes à ces dates.



Michael Saunders
Président et chef de la direction

Ottawa, Canada

Le 22 novembre 2017



Andie Andreou, CPA, CA
Vice-présidente, Affaires organisationnelles et
chef des services financiers

Ottawa, Canada

Le 22 novembre 2017

États financiers intermédiaires résumés

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

30 septembre 2017

(non audités)

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

État intermédiaire résumé de la situation financière
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	30 septembre 2017	31 mars 2017
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie	65 044 \$	36 267 \$
Clients et autres débiteurs (note 3)	51 384	96 739
Stocks (note 4)	14 316	15 729
Charges payées d'avance	1 741	2 996
Instruments financiers dérivés (note 12)	-	274
	132 485	152 005
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles (note 5)	402 110	400 908
Immobilisations incorporelles (note 6)	8 270	8 451
Avantages du personnel (note 9)	23 622	19 042
Instruments financiers dérivés (note 12)	-	57
	434 002	428 458
Total des actifs	566 487 \$	580 463 \$
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs	116 247 \$	132 071 \$
Financement public différé lié aux charges d'exploitation (note 8)	16 057	18 725
Instruments financiers dérivés (note 12)	908	-
	133 212	150 796
Passifs non courants		
Retenues sur contrats de construction (note 12)	1 348	935
Avantages incitatifs à la location différés	527	688
Financement public différé lié aux dépenses en immobilisations (note 8)	409 144	408 959
Avantages du personnel (note 9)	24 037	24 292
	435 056	434 874
Capitaux propres		
Déficit accumulé	(1 781)	(5 207)
Total des passifs et des capitaux propres	566 487 \$	580 463 \$

Éventualités (note 7) et accords contractuels (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

État intermédiaire résumé du résultat global
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les		Périodes de six mois	
	30 septembre		closes les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Charges				
Contrôle préembarquement	99 052 \$	89 419 \$	193 281 \$	176 222 \$
Contrôle des bagages enregistrés	36 698	35 131	73 705	70 324
Contrôle des non-passagers	33 300	32 636	67 671	64 477
Programme de carte d'identité pour les zones réglementées	730	647	1 489	1 574
Services généraux	10 197	9 732	20 691	19 411
Total des charges (note 10)	179 977	167 565	356 837	332 008
Autres charges				
Radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles (note 5)	783	10	932	17
Perte nette sur la juste valeur d'instruments financiers dérivés	591	-	1 239	-
Perte (gain) de change	100	244	(91)	205
Perte sur sortie d'immobilisations corporelles	15	75	72	75
Charges financières	1	7	1	10
Perte de valeur d'immobilisations corporelles (note 5)	-	1 934	-	1 934
Total des autres charges	1 490	2 270	2 153	2 241
Performance financière avant les revenus et le financement public	181 467	169 835	358 990	334 249
Revenus				
Services de contrôle supplémentaires	3 704	1 041	6 299	2 162
Produits financiers	151	89	238	217
Revenus de location	90	-	180	-
Revenus divers	30	-	792	-
Total des revenus	3 975	1 130	7 509	2 379
Financement public				
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation (note 8)	159 942	152 405	317 134	299 517
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations (note 8)	15 236	14 446	29 419	27 617
Total du financement public	175 178	166 851	346 553	327 134
Performance financière	(2 314) \$	(1 854) \$	(4 928) \$	(4 736) \$
Autres éléments du résultat global				
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière				
Réévaluations des régimes à prestations définies (note 9)	19 293	4 971	8 354	(12 093)
Résultat global total	16 979 \$	3 117 \$	3 426 \$	(16 829) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les trimestres clos le 30 septembre :

	Déficit accumulé
Solde au 30 juin 2017	(18 760) \$
Performance financière	(2 314)
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière	
Réévaluations des régimes à prestations définies (note 9)	19 293
Solde au 30 septembre 2017	(1 781) \$
Solde au 30 juin 2016	(41 412) \$
Performance financière	(1 854)
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière	
Réévaluations des régimes à prestations définies (note 9)	4 971
Solde au 30 septembre 2016	(38 295) \$

Pour les périodes de six mois closes le 30 septembre :

	Déficit accumulé
Solde au 31 mars 2017	(5 207) \$
Performance financière	(4 928)
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière	
Réévaluations des régimes à prestations définies (note 9)	8 354
Solde au 30 septembre 2017	(1 781) \$
Solde au 31 mars 2016	(21 466) \$
Performance financière	(4 736)
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière	
Réévaluations des régimes à prestations définies (note 9)	(12 093)
Solde au 30 septembre 2016	(38 295) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les		Périodes de six mois	
	30 septembre		closes les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Flux de trésorerie liés aux :				
Activités d'exploitation				
Performance financière	(2 314) \$	(1 854) \$	(4 928) \$	(4 736)
Éléments sans effet sur la trésorerie				
Amortissement des immobilisations corporelles (notes 5 et 10)	14 151	12 116	27 872	24 965
Augmentation du passif net au titre des avantages du personnel (note 15)	1 665	1 986	3 519	3 909
Radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles (note 5)	783	10	932	17
Variation de la juste valeur des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	591	-	1 239	-
Amortissement des immobilisations incorporelles (notes 6 et 10)	291	329	549	659
Perte sur sortie d'immobilisations corporelles	15	75	72	75
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations (note 8)	(15 236)	(14 446)	(29 419)	(27 617)
Avantages incitatifs à la location différés reconnus dans la performance financière	(80)	(75)	(161)	(149)
Autres transactions sans effet sur la trésorerie (note 15)	(15)	-	(761)	3
Perte de valeur d'immobilisations corporelles (note 5)	-	1 934	-	1 934
Variation nette des soldes du fonds de roulement (note 15)	(11 541)	16 501	20 407	36 626
	(11 690)	16 576	19 321	35 686
Activités d'investissement				
Crédits parlementaires reçus pour le financement d'immobilisations	19 001	24 872	44 809	44 872
Acquisition d'immobilisations corporelles	(10 922)	(9 054)	(34 985)	(25 012)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(160)	(644)	(368)	(1 091)
	7 919	15 174	9 456	18 769
(Diminution) augmentation de la trésorerie	(3 771)	31 750	28 777	54 455
Trésorerie à l'ouverture de la période	68 815	33 932	36 267	11 227
Trésorerie à la clôture de la période	65 044 \$	65 682 \$	65 044 \$	65 682

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non audités)

Pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2017
(en milliers de dollars canadiens)

1. Renseignements sur l'organisation

L'ACSTA est une société d'État visée par la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et est un mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. L'ACSTA est chargée d'assurer la sûreté d'aspects précis du système de transport aérien, du contrôle des passagers et des bagages au contrôle des travailleurs des aéroports.

L'ACSTA est financée par des crédits parlementaires et rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Transports. En octobre 2014, l'ACSTA a conclu une entente d'essai du contrôle supplémentaire avec l'autorité aéroportuaire du Grand Toronto, ce qui permettait à cette dernière d'acheter des heures de contrôle supplémentaires au CPE auprès de l'ACSTA selon le principe de recouvrement des coûts. Avec l'appui de Transports Canada, l'entente a été prolongée jusqu'au 31 mars 2018. L'ACSTA a conclu une entente d'essai semblable avec l'administration aéroportuaire de Vancouver, laquelle est entrée en vigueur le 26 juin 2017 et se poursuivra jusqu'au 31 mars 2018.

Le Conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers intermédiaires résumés le 22 novembre 2017.

2. Résumé des principales méthodes comptables

(a) Base d'établissement

Les états financiers intermédiaires résumés ont été établis conformément à l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), publiée par le Conseil des normes comptables internationales (CNCI) et approuvée par le Conseil des normes comptables du Canada.

L'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* exige que la plupart des sociétés d'État mères préparent et publient des rapports financiers trimestriels conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Les présents états financiers intermédiaires résumés n'ont pas été audités ni examinés par l'auditeur externe de l'ACSTA.

Tel que cela est autorisé par l'IAS 34, les présents états financiers intermédiaires sont présentés de façon résumée et, par conséquent, ne renferment pas toutes les informations qui doivent être fournies pour être conformes, dans tous les aspects significatifs, aux dispositions des IFRS relatives aux informations à fournir applicables aux états financiers annuels. Les présents états financiers intermédiaires résumés ont pour but de fournir une mise à jour sur la dernière série complète d'états financiers annuels audités. Par conséquent, ils devraient être lus conjointement avec les états financiers annuels audités pour l'exercice clos le 31 mars 2017.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

Les principales méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers intermédiaires résumés sont décrites à la note 3 des états financiers annuels audités de l'ACSTA pour l'exercice clos le 31 mars 2017.

(b) Changements comptables qui prendront effet dans le futur

À la date des présents états financiers, les nouvelles normes pertinentes suivantes étaient publiées par le CNCI, mais non entrées en vigueur. L'ACSTA est à évaluer leur incidence potentielle sur ses états financiers et continuera à surveiller les faits nouveaux relatifs à ces normes jusqu'à ce qu'elles soient adoptées.

(i) IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

L'IFRS 15 a été publiée pour remplacer l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires* et l'IAS 11, *Contrats de construction* ainsi que d'autres interprétations relatives aux produits. La norme établit les principes, qu'une entité devrait adopter, régissant la divulgation des informations utiles aux utilisateurs des états financiers concernant la nature, le montant, le calendrier et le degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie provenant d'un contrat conclu avec un client. Elle entrera en vigueur au cours des exercices ouverts le ou à compter du 1^{er} janvier 2018, sur une base rétrospective, et l'adoption anticipée est autorisée.

Étant donné la nature et le volume de ses contrats à générant des produits, l'ACSTA n'anticipe pas de répercussions considérables sur ses états financiers à la suite de l'adoption et de la mise en application de l'IFRS 15, à l'exception des nouvelles exigences en matière de divulgation.

(ii) IFRS 9, *Instruments financiers*

L'IFRS 9 a été publiée en juillet 2014 dans sa version définitive, qui vient remplacer toutes ses versions antérieures d'IFRS 9. Elle met un terme au projet visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. L'IFRS 9 propose un modèle logique de classement et d'évaluation des actifs et passifs financiers, un modèle unique et prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues, et une révision significative des dispositions sur la comptabilité de couverture. Cette norme entrera en vigueur au cours des exercices ouverts le ou à compter du 1^{er} janvier 2018, sur une base rétrospective.

L'ACSTA ne s'attend pas à ce que l'adoption et la mise en application de l'IFRS 9 aient des répercussions sur l'identification, le classement ou l'évaluation de ses instruments financiers. L'ACSTA analyse actuellement les nouvelles exigences relatives à la dépréciation des actifs financiers, bien qu'elle n'anticipe pas de répercussions considérables résultant du nouveau modèle, ainsi que les modifications aux exigences en matière de divulgation.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

(iii) IFRS 16, *Contrats de location*

L'IFRS 16 précise la manière de comptabiliser, d'évaluer, de présenter les contrats de location et de fournir des informations à leur sujet. La norme contient un modèle unique de comptabilisation par le preneur exigeant la comptabilisation des actifs et des passifs pour tous les contrats, sauf si la durée du contrat est de 12 mois ou moins ou que l'actif sous-jacent est de faible valeur. Toutefois, la comptabilisation par le bailleur reste largement inchangée par rapport à l'IAS 17, *Contrats de location* et la distinction entre les contrats de location-financement et les contrats de location simple demeure. Cette norme entrera en vigueur au cours des exercices ouverts le ou à compter du 1^{er} janvier 2019, sur une base rétrospective, et l'adoption anticipée est autorisée au cours de la période d'adoption de la norme IFRS 15.

L'ACSTA poursuit son évaluation de l'IFRS 16. Une évaluation initiale des accords de l'Administration a permis de recenser environ 20 contrats qui devront être analysés et dont la valeur contractuelle totale non actualisée s'élève à 32 928 \$, tel que divulgué à la note 13(b).

3. Clients et autres débiteurs

Les clients et autres débiteurs sont composés des éléments suivants :

	30 septembre 2017	31 mars 2017
Crédits parlementaires	40 571 \$	83 734 \$
TPS et TVH à recouvrer	4 966	8 574
Services de contrôle supplémentaires	3 560	1 791
TVP à recouvrer	2 116	2 512
Autres	171	128
	51 384 \$	96 739 \$

Les modalités de crédit relatives aux comptes clients à recevoir sont de 30 jours. Au 30 septembre 2017, les clients et autres débiteurs comprenaient des montants qui étaient en souffrance. L'ACSTA n'a pas comptabilisé de provision pour créances douteuses pour ces débiteurs parce qu'il n'y avait pas eu de changement important dans la solvabilité et que les montants étaient toujours jugés recouvrables.

Au 31 mars 2017, aucun montant inclus dans les clients et autres débiteurs n'était en souffrance.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

L'âge des clients et autres débiteurs en souffrance, mais non dépréciés, excluant les crédits parlementaires et les taxes à recouvrer est :

	30 septembre 2017	31 mars 2017
31 - 60 jours	212 \$	- \$
	212 \$	- \$

4. Stocks

Les stocks sont composés des éléments suivants :

	30 septembre 2017	31 mars 2017
Pièces de rechange	13 255 \$	13 299 \$
CIZR	639	1 082
Uniformes	422	1 348
	14 316 \$	15 729 \$

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

5. Immobilisations corporelles

Le rapprochement des immobilisations corporelles se présente comme suit :

	Matériel de CPE	Matériel de CBE	Matériel de CNP	Matériel pour l'utilisa- tion de la CIZR	Ordinateurs, logiciels intégrés et matériel électronique	Mobilier et matériel de bureau	Amélio- rations locatives	Travaux en cours	Total
Coût									
Solde au 31 mars 2016	117 081	\$ 678 886	\$ 16 482	\$ 5 394	\$ 23 265	\$ 84	\$ 9 489	\$ 96 845	\$ 947 526
Entrées	10 528	30 446	181	166	2 121	-	494	60 688	104 624
Sorties	(2 106)	(35 211)	(58)	-	(108)	-	-	(42)	(37 525)
Radiations	(2 565)	(1 497)	-	(266)	(3 497)	(54)	(54)	-	(7 933)
Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-	-	(1 934)	(1 934)
Reclassements	2 345	74 543	3 740	35	5 422	-	-	(86 085)	-
Solde au 31 mars 2017	125 283	\$ 747 167	\$ 20 345	\$ 5 329	\$ 27 203	\$ 30	\$ 9 929	\$ 69 472	\$ 1 004 758
Solde au 31 mars 2017	125 283	\$ 747 167	\$ 20 345	\$ 5 329	\$ 27 203	\$ 30	\$ 9 929	\$ 69 472	\$ 1 004 758
Entrées	3 176	6 518	7	-	358	-	-	20 078	30 137
Sorties	(1 074)	(46 069)	-	-	(441)	-	-	-	(47 584)
Radiations	(166)	(1 144)	(1 224)	(1 393)	(317)	-	(25)	(40)	(4 309)
Reclassements	4 622	10 017	527	454	996	-	-	(16 616)	-
Solde au 30 septembre 2017	131 841	\$ 716 489	\$ 19 655	\$ 4 390	\$ 27 799	\$ 30	\$ 9 904	\$ 72 894	\$ 983 002
Amortissement cumulé									
Solde au 31 mars 2016	73 621	\$ 485 440	\$ 7 643	\$ 3 457	\$ 17 385	\$ 84	\$ 8 251	\$ -	\$ 595 881
Amortissement	9 493	36 510	1 783	533	2 779	-	406	-	51 504
Sorties	(1 851)	(34 841)	(59)	-	(105)	-	-	-	(36 856)
Radiations	(2 022)	(1 427)	538	(266)	(3 393)	(54)	(55)	-	(6 679)
Reclassements	(1 357)	(770)	920	-	1 207	-	-	-	-
Solde au 31 mars 2017	77 884	\$ 484 912	\$ 10 825	\$ 3 724	\$ 17 873	\$ 30	\$ 8 602	\$ -	\$ 603 850
Solde au 31 mars 2017	77 884	\$ 484 912	\$ 10 825	\$ 3 724	\$ 17 873	\$ 30	\$ 8 602	\$ -	\$ 603 850
Amortissement	5 348	19 551	847	316	1 627	-	183	-	27 872
Sorties	(1 072)	(45 971)	-	-	(441)	-	-	-	(47 484)
Radiations	(92)	(1 054)	(466)	(1 392)	(317)	-	(25)	-	(3 346)
Solde au 30 septembre 2017	82 068	\$ 457 438	\$ 11 206	\$ 2 648	\$ 18 742	\$ 30	\$ 8 760	\$ -	\$ 580 892
Valeurs comptables									
Au 31 mars 2017	47 399	\$ 262 255	\$ 9 520	\$ 1 605	\$ 9 330	\$ -	\$ 1 327	\$ 69 472	\$ 400 908
Au 30 septembre 2017	49 773	\$ 259 051	\$ 8 449	\$ 1 742	\$ 9 057	\$ -	\$ 1 144	\$ 72 894	\$ 402 110

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

Aucun montant relatif à une perte de valeur n'a été comptabilisé au cours du trimestre et de la période de six mois clos le 30 septembre 2017. Au cours du trimestre et de la période de six mois clos le 30 septembre 2016, l'ACSTA a comptabilisé des pertes de valeur de 1 934 \$ liées à du matériel de contrôle qui n'était plus en mesure de contribuer à la réalisation du mandat de l'ACSTA en raison de progrès techniques.

Aucun montant n'a été enregistré relativement à la reprise d'une perte de valeur au cours des trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2017 et 2016.

Au cours du trimestre et de la période de six mois clos le 30 septembre 2017, l'ACSTA a inscrit des radiations d'immobilisations corporelles d'un montant de 783 \$ (10 \$ en 2016) et de 932 \$ (11 \$ en 2016), respectivement. Ces radiations représentent principalement l'équipement qui a été retiré du service à mesure que le nouvel équipement était déployé.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

6. Immobilisations incorporelles

Le rapprochement des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

	Logiciels acquis à l'extérieur	Logiciels créés à l'interne	Logiciels en développement	Total
Coût				
Solde au 31 mars 2016	4 171 \$	19 583 \$	414 \$	24 168 \$
Entrées	329	919	1 958	3 206
Radiations	(389)	(886)	-	(1 275)
Reclassements	-	39	(39)	-
Solde au 31 mars 2017	4 111 \$	19 655 \$	2 333 \$	26 099 \$
Solde au 31 mars 2017	4 111 \$	19 655 \$	2 333 \$	26 099 \$
Entrées	125	-	243	368
Solde au 30 septembre 2017	4 236 \$	19 655 \$	2 576 \$	26 467 \$
Amortissement cumulé				
Solde au 31 mars 2016	3 266 \$	14 149 \$	- \$	17 415 \$
Amortissement	221	1 226	-	1 447
Radiations	(368)	(846)	-	(1 214)
Solde au 31 mars 2017	3 119 \$	14 529 \$	- \$	17 648 \$
Solde au 31 mars 2017	3 119 \$	14 529 \$	- \$	17 648 \$
Amortissement	137	412	-	549
Solde au 30 septembre 2017	3 256 \$	14 941 \$	- \$	18 197 \$
Valeurs comptables				
Au 31 mars 2017	992 \$	5 126 \$	2 333 \$	8 451 \$
Au 30 septembre 2017	980 \$	4 714 \$	2 576 \$	8 270 \$

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

7. Provisions et éventualités

(a) Provisions

Plusieurs litiges, contrôles et poursuites ont été déposés contre l'ACSTA.

En raison de leur nature, les provisions comportent une incertitude inhérente, et le dénouement de chaque affaire n'est pas toujours prévisible. Les provisions sont déterminées d'après le résultat d'analyses internes, de consultations auprès d'experts indépendants et les renseignements disponibles au moment où la publication des présents états financiers a été autorisée.

Aucune provision n'était comptabilisée au 30 septembre 2017 et au 31 mars 2017.

(b) Événualités

Les passifs éventuels de l'ACSTA comprennent les litiges et poursuites judiciaires, ainsi que les coûts de démantèlement pour lesquels aucune provision n'a été comptabilisée.

(i) Litiges et poursuites judiciaires

Au 30 septembre 2017, aucun litige important contre l'ACSTA n'était en suspens.

(ii) Coûts de démantèlement

Durant la période de six mois close le 30 septembre 2017, il n'y a eu aucun changement significatif concernant les éventualités relatives aux coûts de démantèlement. Se reporter à la note 8(b)(ii) des états financiers annuels audités de l'exercice clos le 31 mars 2017 pour une description des coûts de démantèlement de l'ACSTA.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

8. Financement public différé

Le rapprochement du passif au titre du financement public différé se présente comme suit :

	30 septembre 2017	31 mars 2017
Financement public différé lié aux charges d'exploitation		
Solde à l'ouverture de la période	18 725 \$	19 171 \$
Charges d'exploitation financées par les crédits parlementaires	314 466	615 925
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation comptabilisés	(317 134)	(616 371)
Solde à la clôture de la période	16 057 \$	18 725 \$
Financement public différé lié aux dépenses en immobilisations		
Solde à l'ouverture de la période	408 959 \$	357 936 \$
Dépenses en immobilisations financées par les crédits parlementaires	29 604	107 809
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations	(29 419)	(56 786)
Solde à la clôture de la période	409 144 \$	408 959 \$
Total du financement public différé à la clôture de la période	425 201 \$	427 684 \$

Se reporter à la note 11 pour plus d'information au sujet du financement public.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

9. Avantages du personnel

(a) Actif et passif au titre des avantages du personnel

L'actif et le passif au titre des avantages du personnel comptabilisés et présentés dans l'état intermédiaire résumé de la situation financière se présentent comme suit :

	30 septembre 2017	31 mars 2017
Actif au titre des avantages du personnel		
Régime de retraite enregistré (RRE)	21 060 \$	16 620 \$
Régime de retraite supplémentaire (RRS)	2 562	2 422
	<u>23 622</u>	<u>19 042</u>
Passif au titre des avantages du personnel		
Autre régime à prestations définies (ARPD)	(24 037)	(24 292)
	<u>(24 037)</u>	<u>(24 292)</u>
Avantages du personnel – passif net	<u>(415) \$</u>	<u>(5 250) \$</u>

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

(b) Coûts des avantages du personnel

Les composantes des coûts des avantages du personnel se présentent comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre							
	RRE		RRS		ARPD		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Coût (produits) des prestations définies comptabilisé en performance financière								
Coût des services rendus au cours de la période	2 049 \$	2 255 \$	17 \$	28 \$	412 \$	504 \$	2 478 \$	2 787 \$
Frais administratifs	63	63	4	4	-	-	67	67
Charges d'intérêts sur les passifs au titre des prestations définies	1 644	1 588	38	42	242	256	1 924	1 886
Produits d'intérêts sur les actifs des régimes	(1 726)	(1 571)	(60)	(56)	-	-	(1 786)	(1 627)
Coût (produits) des prestations définies	2 030 \$	2 335 \$	(1)\$	18 \$	654 \$	760 \$	2 683 \$	3 113 \$
Réévaluations des régimes à prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global								
Rendement des actifs des régimes, en excluant les produits d'intérêts	(4 128)\$	4 836 \$	- \$	135 \$	- \$	- \$	(4 128)\$	4 971 \$
Gains actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	19 918	-	382	-	3 121	-	23 421	-
Réévaluations des régimes à prestations définies	15 790 \$	4 836 \$	382 \$	135 \$	3 121 \$	- \$	19 293 \$	4 971 \$

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

	Périodes de six mois closes les 30 septembre							
	RRE		RRS		ARPD		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Coût (produits) des prestations définies comptabilisé en performance financière								
Coût des services rendus au cours de la période	4 098 \$	4 510 \$	34 \$	56 \$	824 \$	1 008 \$	4 956 \$	5 574 \$
Frais administratifs	125	126	8	8	-	-	133	134
Charges d'intérêts sur les passifs au titre des prestations définies	3 289	3 176	76	84	484	512	3 849	3 772
Produits d'intérêts sur les actifs des régimes	(3 452)	(3 142)	(120)	(112)	-	-	(3 572)	(3 254)
Coût (produits) des prestations définies	4 060 \$	4 670 \$	(2)\$	36 \$	1 308 \$	1 520 \$	5 366 \$	6 226 \$
Réévaluations des régimes à prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global								
Rendement des actifs des régimes, en excluant les produits d'intérêts	(2 939)\$	11 968 \$	(33)\$	136 \$	- \$	- \$	(2 972)\$	12 104 \$
Gains (pertes) actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	9 661	(20 157)	165	(525)	1 500	(3 515)	11 326	(24 197)
Réévaluations des régimes à prestations définies	6 722 \$	(8 189)\$	132 \$	(389)\$	1 500 \$	(3 515)\$	8 354 \$	(12 093)\$

Pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2017, l'ACSTA a comptabilisé une charge de 109 \$ (85 \$ en 2016) et de 237 \$ (159 \$ en 2016), respectivement, relativement au volet de cotisations définies du RRE.

(c) Principales hypothèses actuarielles

Les hypothèses utilisées pour évaluer les actifs et passifs liés aux régimes à prestations définies sont examinées et, au besoin, modifiées à chaque période d'établissement de rapports. Cela comprend habituellement l'ajustement des taux d'actualisation et du taux de rendement réel des actifs du régime par rapport aux taux estimés, afin de refléter les hypothèses et les circonstances actuelles. Les modifications des hypothèses actuarielles entraînent des gains et/ou pertes de réévaluation comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, des gains de réévaluation de 19 293 \$ ont été réalisés à la suite d'une hausse du taux d'actualisation de 50 points de base (de 3,50 % au 30 juin 2017 à 4,00 % au 30 septembre 2017). Cela a été compensé en partie par un taux de rendement réel des actifs du régime inférieur à celui qu'a utilisé l'ACSTA dans ses hypothèses pour le RRE (taux réel de -1,29 % par rapport au taux anticipé de 0,94 %).

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2016, des gains de réévaluation de 4 971 \$ ont été réalisés à la suite d'un taux de rendement réel des actifs du régime supérieur à celui qu'a utilisé l'ACSTA dans ses hypothèses (taux réel de 3,76 % par rapport au taux anticipé de 0,94 % pour le RRE, et taux réel de 3,20 % par rapport au taux anticipé de 0,94 % pour le RRS). Aucune incidence n'a été exercée par des modifications aux hypothèses actuarielles, puisqu'elles n'ont pas changé de façon significative au cours du trimestre.

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2017, des gains de réévaluation de 8 354 \$ ont été réalisés à la suite d'une hausse du taux d'actualisation de 25 points de base (de 3,75 % au 31 mars 2017 à 4,00 % au 30 septembre 2017). Cela a été compensé en partie par des pertes de réévaluation découlant d'un taux de rendement réel des actifs des régimes inférieur au taux initialement utilisé dans les hypothèses de l'ACSTA (taux réel de 0,29 % par rapport au taux anticipé de 1,88 % pour le RRE, et taux réel de 1,36 % par rapport au taux anticipé de 1,88 % pour le RRS).

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2016, des pertes de réévaluation de 12 093 \$ ont été réalisées en raison d'une baisse du taux d'actualisation de 50 points de base (de 3,75 % au 31 mars 2016 à 3,25 % au 30 septembre 2016). Cette perte a été compensée en partie par un taux de rendement réel des actifs du régime supérieur à celui qu'a utilisé l'ACSTA dans ses hypothèses (taux réel de 9,26 % par rapport au taux anticipé de 1,88 % pour le RRE, et taux réel de 4,16 % par rapport au taux anticipé de 1,88 % pour le RRS).

(d) Cotisations de l'employeur

Les cotisations de l'employeur versées aux régimes à prestations définies pour les trimestres et les périodes de six mois clos le 30 septembre se présentent comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de six mois closes les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Cotisations de l'employeur				
RRE	980 \$	1 098 \$	1 778 \$	2 258 \$
RRS	6	-	6	-
ARPD	32	29	63	59
	1 018 \$	1 127 \$	1 847 \$	2 317 \$

Le total estimatif des cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 s'établit à 4 044 \$.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

10. Charges

L'état intermédiaire résumé du résultat global présente les charges d'exploitation par activité de programme. Le tableau ci-après présente les charges d'exploitation par catégorie principale pour les trimestres et les périodes de six mois clos le 30 septembre :

	Trimestres clos les		Périodes de six mois	
	30 septembre		closes les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Services de contrôle et autres coûts connexes				
Paiements versés aux fournisseurs de services de contrôle	135 167 \$	123 930 \$	266 329 \$	243 345 \$
Uniformes et autres coûts rattachés au contrôle	1 273	1 315	2 670	2 915
Matériel de détection de traces d'explosifs et biens non durables	522	496	791	786
	136 962	125 741	269 790	247 046
Exploitation et entretien du matériel				
Entretien du matériel et pièces de rechange	8 609	9 267	17 808	18 677
CIZR	234	175	444	666
Formation et certification	17	656	53	913
	8 860	10 098	18 305	20 256
Soutien des programmes et services généraux				
Frais relatifs aux employés	14 203	14 147	29 695	29 525
Contrats de location simple	1 587	1 580	3 191	3 156
Services professionnels et autres coûts liés aux affaires	1 390	1 220	2 739	2 411
Frais de bureau et frais informatiques	1 240	1 165	2 187	2 300
Autres frais administratifs	1 140	985	2 189	1 355
Communications et sensibilisation du public	153	184	320	335
	19 713	19 281	40 321	39 082
Amortissement				
Amortissement des immobilisations corporelles	14 151	12 116	27 872	24 965
Amortissement des immobilisations incorporelles	291	329	549	659
	14 442	12 445	28 421	25 624
	179 977 \$	167 565 \$	356 837 \$	332 008 \$

Les autres coûts liés aux affaires comprennent les frais de déplacement, les coûts et frais liés aux conférences et aux réunions, et les divers droits d'adhésion et frais d'association. Les autres frais administratifs englobent les coûts d'assurance, de réseau et de téléphonie et l'entretien des installations.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

11. Financement public

Puisque le *Résumé du plan d'entreprise 2017-2018 à 2021-2022* de l'ACSTA n'a pas encore été déposé devant le Parlement, il n'est actuellement pas possible de publier le montant total des crédits parlementaires disponibles pour l'exercice en cours. Par conséquent, le rapprochement des crédits parlementaires approuvés et des crédits parlementaires utilisés n'est pas fourni.

Le tableau ci-après présente le rapprochement des crédits parlementaires reçus et à recevoir pour le financement des charges d'exploitation et du montant des crédits utilisés pour les trimestres et les périodes de six mois clos le 30 septembre :

	Trimestres clos les		Périodes de six mois	
	30 septembre		closes les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Crédits parlementaires reçus et à recevoir	202 438 \$	218 107 \$	386 407 \$	353 389 \$
Montants reçus et à recevoir liés à la période précédente	(41 505)	(67 978)	(67 925)	(54 733)
Montants (différés) à être facturés aux périodes futures	(2 472)	531	(4 016)	(2 751)
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges d'exploitation (note 8)	158 461 \$	150 660 \$	314 466 \$	295 905 \$

Le tableau ci-après présente un rapprochement des crédits parlementaires reçus et à recevoir pour le financement des dépenses en immobilisations et du montant des crédits utilisés pour les trimestres et les périodes de six mois clos le 30 septembre :

	Trimestres clos les		Périodes de six mois	
	30 septembre		closes les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Crédits parlementaires reçus et à recevoir	25 275 \$	44 548 \$	56 128 \$	70 120 \$
Montants reçus et à recevoir liés à la période précédente	(8 176)	(13 604)	(15 809)	(14 872)
Montants à être différés aux périodes futures	(5 670)	(211)	(10 715)	(5 783)
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations (note 8)	11 429 \$	30 733 \$	29 604 \$	49 465 \$

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

Les crédits parlementaires à être facturés (différés) aux périodes futures découlent du fait que les prévisions de dépenses étaient inférieures (supérieures) aux dépenses en immobilisations et d'exploitation réelles. On prévoit que ces montants seront facturés (utilisés) au cours du prochain trimestre.

12. Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état intermédiaire résumé de la situation financière. Les justes valeurs de la trésorerie, des débiteurs liés aux services de contrôle supplémentaires et des fournisseurs et autres créditeurs correspond approximativement à la valeur comptable étant donné la nature actuelle de ces instruments.

Les valeurs comptables et les justes valeurs correspondantes des autres actifs et passifs financiers de l'ACSTA sont les suivantes :

	30 septembre 2017		31 mars 2017	
	Valeur comptable	Juste valeur (niveau 2)	Valeur comptable	Juste valeur (niveau 2)
Instruments financiers mesurés à la juste valeur				
Instruments financiers dérivés (actifs) ¹	- \$	- \$	331 \$	331 \$
Instruments financiers dérivés (passifs) ¹	908	908	-	-
Instruments financiers mesurés au coût amorti				
Retenues sur contrats de construction ²	1,348 \$	1,348 \$	935 \$	935 \$

¹ La juste valeur est déterminée en utilisant un modèle de flux de trésorerie actualisés reposant sur des données observables.

² La juste valeur est déterminée en utilisant les flux de trésorerie futurs attendus, actualisés selon les taux obligataires publiés par le gouvernement du Canada ayant des échéances et des caractéristiques similaires.

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours de la période de six mois close le 30 septembre 2017 ou de l'exercice clos le 31 mars 2017.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

13. Accords contractuels

(a) Accords contractuels non liés aux contrats de location simple

Dans le cours normal des affaires, l'ACSTA conclut des accords contractuels pour l'acquisition de biens et services. Ces accords contractuels doivent respecter les crédits autorisés et sont assortis de droits de résiliation qui permettent à l'ACSTA de mettre fin aux contrats, à sa discrétion et sans pénalité. Les accords les plus significatifs sont les contrats signés avec les fournisseurs de services de contrôle pour la prestation de tels services ainsi qu'avec les fournisseurs de matériel de contrôle et des services d'entretien de ce matériel.

Le tableau ci-après présente les soldes, sans les taxes applicables, de ces accords contractuels :

	30 septembre 2017	31 mars 2017
Exploitation	2 541 101 \$	2 819 072 \$
Immobilisations	131 796	139 093
Total	2 672 897 \$	2 958 165 \$

(b) Contrats de location simple

L'ACSTA a conclu des contrats de location simple non résiliables pour des locaux à bureau et du matériel. Les paiements minimaux à effectuer au titre de ces contrats de location, sans les taxes applicables, sont les suivants :

	30 septembre 2017	31 mars 2017
1 an au plus	10 168 \$	7 035 \$
Plus de 1 an, mais 5 ans au plus	22 024	21 970
Plus de 5 ans	736	4 660
Total	32 928 \$	33 665

Le contrat de location simple non résiliable le plus important de l'ACSTA est pour les locaux à bureau à l'administration centrale.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

14. Transactions entre parties liées

Pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2017, l'ACSTA a conclu les transactions suivantes avec des parties liées :

(a) Gouvernement du Canada, ses organismes et autres sociétés d'État

L'ACSTA appartient à part entière au gouvernement du Canada, et est liée par contrôle commun aux autres ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. L'ACSTA conclut des transactions avec ces entités dans le cours normal de ses activités et conformément aux pouvoirs que lui confère la *Loi sur l'ACSTA*. Ces transactions entre parties liées sont conclues aux mêmes conditions normales que celles qui s'appliquent à l'ensemble des particuliers et des sociétés.

Le tableau suivant résume les transactions entre l'ACSTA et ses parties liées :

	Trimestres clos les		Périodes de six mois	
	30 septembre		closes les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Revenus	175 178 \$	166 851 \$	346 553 \$	327 134 \$
Dépenses	4 248	3 662	7 721	7 107

Les produits provenant des transactions avec les parties liées représentent les crédits parlementaires pour les charges d'exploitation et l'amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations. Les charges présentées ci-dessus pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2017 comprennent 4 013 \$ (3 414 \$ en 2016) et 7 246 \$ (6 797 \$ en 2016), respectivement, en taxes non recouvrables payées aux fiduciaires de l'Agence du revenu du Canada.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

Les soldes suivants étaient non réglés à la clôture de la période et sont inclus dans les clients et autres débiteurs ainsi que dans les fournisseurs et autres créditeurs à l'état intermédiaire résumé de la situation financière :

	30 septembre 2017	31 mars 2017
Montants à recevoir des parties liées	45 708 \$	92 426 \$
Montants à payer aux parties liées	(949)	(1 189)
Montants à recevoir net des parties liées	44 759 \$	91 237 \$

Les montants à recevoir de parties liées comprennent principalement des créances de 40 571 \$ (83 734 \$ au 31 mars 2017) du gouvernement du Canada au titre des crédits parlementaires et des créances de 4 966 \$ (8 574 \$ au 31 mars 2017) de l'Agence du revenu du Canada au titre de taxes recouvrables payées sur les dépenses. Les montants à payer à des parties liées sont constitués essentiellement de taxes indirectes payables à l'Agence du revenu du Canada.

(b) Transactions avec les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de l'ACSTA

Les transactions avec le RRE, le RRS et l'ARPD sont conclues dans le cours normal des activités. Les transactions effectuées avec les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de l'ACSTA correspondent au versement des cotisations telles qu'elles sont présentées à la note 9. Il n'y a eu aucune autre transaction au cours du trimestre et de la période de six mois.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

15. Variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie et informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

La variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie s'établit comme suit pour les trimestres et les périodes de six mois clos le 30 septembre :

	Trimestres clos les		Périodes de six mois	
	30 septembre		closes les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Diminution des clients et autres débiteurs	80 \$	18 433 \$	30 150 \$	14 525 \$
Diminution des stocks	511	683	1 413	2 392
Diminution des charges payées d'avance	970	1 062	1 255	1 220
(Diminution) augmentation des fournisseurs et autres créditeurs	(11 621)	(1 631)	(9 743)	22 613
Diminution de la partie courante des provisions	-	(301)	-	(512)
Diminution du financement public différé lié aux charges d'exploitation	(1 481)	(1 745)	(2 668)	(3 612)
	(11 541) \$	16 501 \$	20 407 \$	36 626 \$

Les produits d'intérêts reçus et comptabilisés pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2017 se chiffrent à 151 \$ (89 \$ en 2016) et 238 \$ (217 \$ en 2016), respectivement.

Pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2017, les charges d'intérêts payées et passées en charges se chiffrent à 1 \$ (7 \$ en 2016) et 1 \$ (10 \$ en 2016), respectivement.

Pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2017, la variation des clients et autres débiteurs exclut des montants de 7 572 \$ (5 861 \$ en 2016) et 15 205 \$ (4 593 \$ en 2016), respectivement, pour le financement public lié aux dépenses en immobilisations, puisqu'ils concernent des activités d'investissement.

Pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2017, la variation des fournisseurs et autres créditeurs exclut des montants de 116 \$ (20 942 \$ en 2016) et 6 081 \$ (23 046 \$ en 2016), respectivement, pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles puisqu'ils concernent des activités d'investissement.

Pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2017, la variation du passif net au titre des avantages du personnel exclut un montant de 19 293 \$ (4 971 \$ en 2016), et 8 354 \$ (12 093 \$ en 2016), respectivement, relativement à la réévaluation des régimes à prestations définies présentée dans les autres éléments du résultat global, car les montants sont liés à une réévaluation sans effet sur la trésorerie.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

Pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2017, l'ACSTA a reçu des produits non monétaires de 0 \$ (3 \$ en 2016) et de 28 \$ (3 \$ en 2016), respectivement, liés à la sortie d'immobilisations corporelles, sous forme de notes de crédit d'un fournisseur.

Pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2017, les autres transactions sans effet sur la trésorerie comprenaient des crédits de fournisseurs sans effet de trésorerie de 30 \$ (0 \$ en 2016) et 792 \$ (0 \$ en 2016), respectivement, et des virements non monétaires de pièces de rechange des immobilisations corporelles aux stocks totalisant 15 \$ (0 \$ en 2016) et 31 \$ (3 \$ en 2016), respectivement.

Pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2017, l'ACSTA a comptabilisé des ajustements hors trésorerie liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles couvertes contre le risque de change qui ont totalisé -1 \$ (0 \$ en 2016) et 81 \$ (9 \$ en 2016), respectivement.

Pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2017, les ajouts hors trésorerie de l'ACSTA aux avantages incitatifs à la location différés s'élevaient à 0 \$ (0 \$ en 2016) et à 0 \$ (9 \$ en 2016), respectivement.